

ANNEXE 2

Frais pour services éducatifs, frais afférents et services accessoires à l'exclusion des frais de service de garde Paiements 2018-2019

DESCRIPTION	DATE DE PAIEMENT : 01-09-2018	01-01-2019	01-04-2019	Total annuel
PRÉSCOLAIRE	\$	\$	\$	\$
Services éducatifs	1 109	1 108	1 108	3 325
Frais afférents	305	0	0	305
Surveillance des diners	190	190	190	570
Total avec surveillance des diners	1 604	1 298	1 298	4 200
Total sans surveillance des diners	1 414	1 108	1 108	3 630
Fonds de développement	_____	0	0	_____
Chèque libellés au nom de : École Sainte-Anne				
APESA	150	0	0	150
Chèque libellé au nom de : APESA				

IMPORTANT

SVP vous référer à ce tableau pour les versements à effectuer. La date du chèque ne doit pas excéder le 10^e jour du mois concerné (septembre-janvier-avril). Tout chèque sans provision devra être remplacé par de l'argent comptant seulement et un montant additionnel de 25\$ devra être ajouté pour compenser les frais.